

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS

10 – Agriculteurs

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 – Artisans

22 – Commerçants et assimilés

23 – Chefs d'Entreprises de dix salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

31 – Professions libérales

33 – Cadres de la fonction publique

34 – Professeurs et assimilés

35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles

37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises

38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 – Instituteurs et assimilés

43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 – Clergé, religieux

45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

47 – Techniciens

48 – Contremaîtres, agent de maîtrise

EMPLOYES

52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique

53 – Policiers et militaires

54 – Employés administratifs d'entreprises

55 – Employés de commerce

56 – Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

61 – Ouvriers qualifiés

66 – Ouvriers non qualifiés

69 – Ouvriers agricoles

RETRAITES

71 – Retraités agriculteurs exploitants

72 – Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprises

73 – Retraités cadres et professions intermédiaires

76 – Retraités employés et ouvriers

AUTRES INACTIFS

81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé

82 – Personnes sans activité professionnelle